

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 30 ET 31 MAI 2022**Point 4 de l'ordre du jour****Renouvellement d'arbres d'avenue aux rues Joseph-Reichlen et des Trois-Trèfles****1. Introduction**

Cette demande de crédit concerne le renouvellement des arbres, fortement malades selon les expertises menées, au niveau des rues Joseph-Reichlen et des Trois-Trèfles, selon le périmètre en jaune ci-dessous.

**2. Constat**

Des problèmes sur les *Tilia tomentosa* (Tilleul Mönch) de la rue Joseph-Reichlen ont été relevés. Ces arbres sont devenus instables pour une raison inconnue. Un test de traction a été effectué en avril 2021 sur 3 sujets par un arboriste-conseil. Un des arbres est tombé sous l'effet d'un de ces tests.

Quant à la rue des Trois-Trèfles, des problèmes sur les *Acer platanoides* « Globosum » (Érable plane boule) sont observés depuis plusieurs années. Ces arbres arrivent en fin de vie. D'une part, leur couronne se rétrécit et de nombreuses branches sèchent. D'autre part, ils sont attaqués par des chancres de l'érable et chaque année par de l'oïdium.

Actuellement ces rues comptent 62 arbres vieux d'une septantaine d'années environ, 32 à la rue Joseph-Reichlen et 30 à la rue des Trois-Trèfles.

3. Renouveau d'arbres d'avenue

3.1 Description des travaux

L'abattage et le remplacement des arbres existants ont été préconisés par un spécialiste. Ils seront remplacés par 47 arbres de plus grande ampleur, 22 à la rue Joseph-Reichlen et 25 à la rue des Trois-Trèfles. Les essences prévues sont des ormes, des érables, des chênes, des faux hêtres et des aulnes. La diminution du nombre d'arbres est due au fait qu'ils ne seront plus taillés afin de leur permettre de prendre plus de place et de former une canopée. Une attention particulière sera portée sur la réalisation de nouvelles fosses de plantation longitudinales. Chaque arbre profitera ainsi d'environ 15 m³ d'un mélange terre-pierre et de 9 m³ de terre végétale, avec un activateur de sol. Des engrais naturels seront incorporés lors de la plantation et un arrosage de micro-organismes sera effectué.

Sur l'ensemble des deux rues, des adaptations de l'arborisation sont prévues pour tenir compte des réseaux existants ainsi que des accès aux différentes parcelles adjacentes. Néanmoins, le profil-type de ces rues ne sera pas modifié. Pour information, les travaux de mise en séparatif du réseau communal d'eaux claires et d'eaux usées sont prévus à l'horizon 2040-2049 seulement.

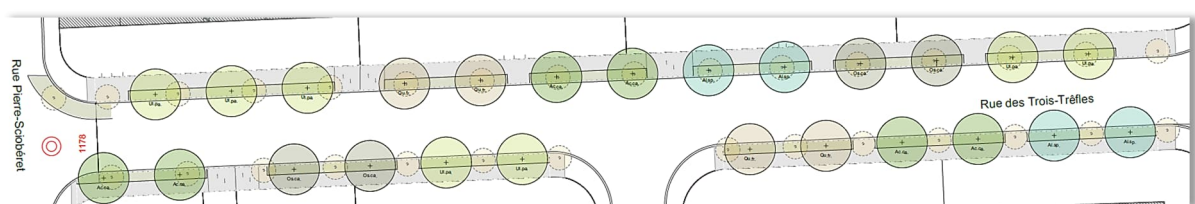
Les candélabres existants, déjà pourvus de luminaires de type LED, ne seront pas changés. Cependant, pour les besoins des travaux, seuls 6 mâts seront déposés et reposés.

Les travaux consisteront, dans un premier temps, aux travaux préparatoires, à la coupe des arbres existants et aux démolitions des superstructures. Ensuite, les travaux de génie civil comporteront la réalisation des fosses volumineuses pour les arbres. À la suite de cette étape, la plantation des différents arbres pourra être entreprise. Les travaux de superstructure comprendront, si nécessaire, la dépose et la pose des bordures ainsi que la réfection des couches de roulement.

Rue Joseph-Reichlen : illustration



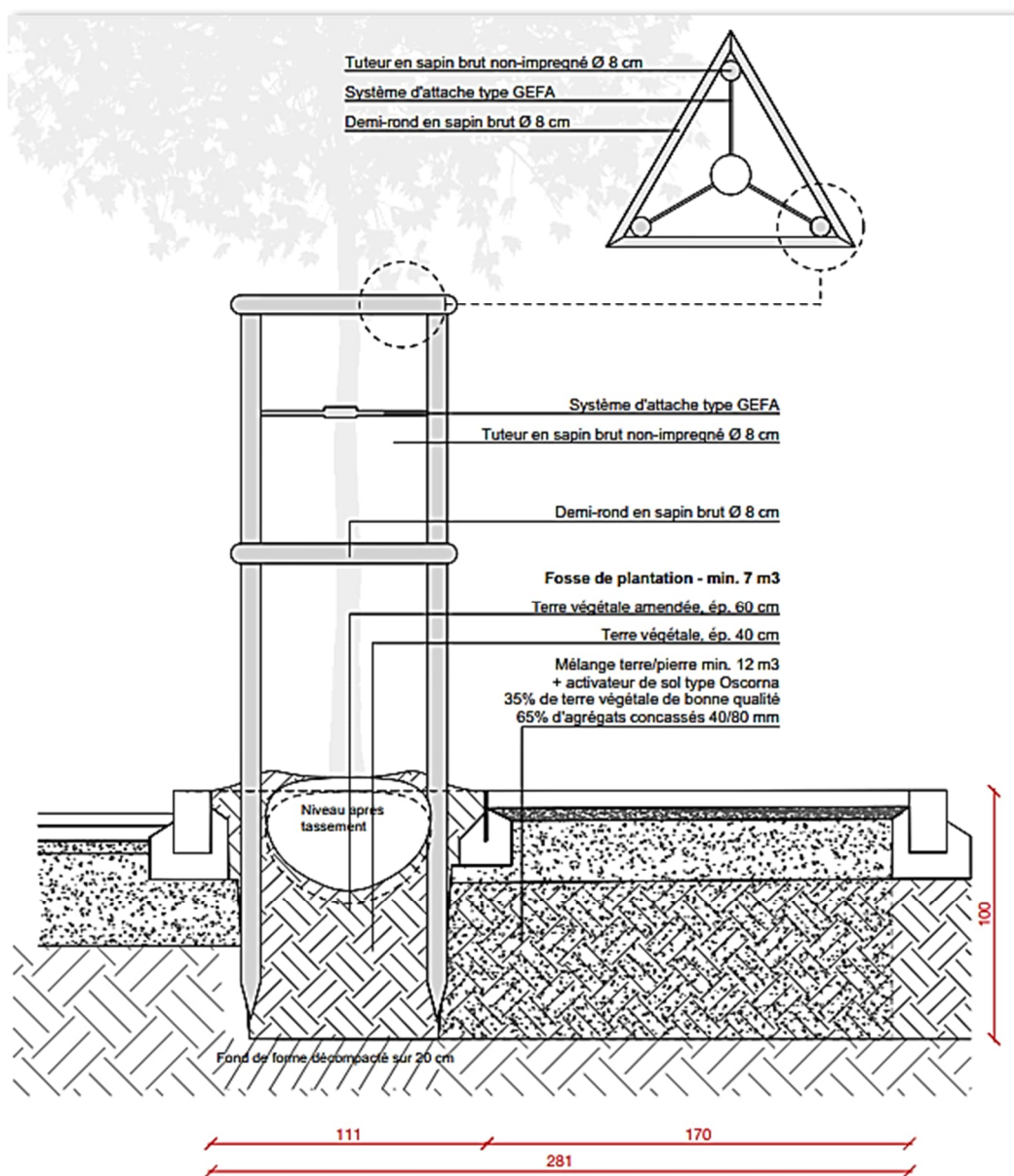
Rue des Trois-Trèfles : illustration



Légende des illustrations

	Acer campestre 6 pièces
	Quercus frainetto 4 pièces
	Ostrya carpinifolia 4 pièces
	Ulmus parvifolia (lobel si non disponible) 7 pièces
	Alnus x spaethii 4 pièces
	Arbre existant à abattre

La coupe-type de principe se présente comme suit :



3.2 Coûts des travaux

Travaux préparatoires	Fr.	27'000.00
Défrichage et démolition	Fr.	65'000.00
Terrassement et fosses de plantation	Fr.	237'000.00
Aménagements paysagers (plantation)	Fr.	77'000.00
Bordures et pavages	Fr.	106'000.00
Revêtement, marquage, signalisation	Fr.	78'000.00
Honoraires	Fr.	78'000.00
Divers et imprévus	Fr.	56'000.00
Total HT	Fr.	724'000.00
TVA 7.7 %	Fr.	55'748.00
Total TTC	Fr.	<u>779'748.00</u>

4. Crédit demandé

Renouvellement d'arbres d'avenue Joseph-Reichlen/Trois-Trèfles	Fr.	779'748.00
Fonds énergie 1%	Fr.	7'797.48
Fonds culture et embellissement 1%	Fr.	7'797.48
Total investissement	Fr.	<u>795'342.96</u>
Crédit demandé, arrondi à	Fr.	<u>796'000.00</u>

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 796'000.00 pour le renouvellement des arbres aux rues Joseph-Reichlen et des Trois-Trèfles.

Financement : Par emprunt de Fr. 796'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 4 % par année, dès 2023

Intérêts : 1.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic
Jacques Morand

Le Secrétaire général
Raoul Girard